



DEL- 2025 - 0019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 12
Votants : 13**

OBJET :

**VOTE DES COMPTES
ADMINISTRATIFS
2024 – COMMUNE –
BUDGET GENERAL**

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 27 mars
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN,
Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2025

PRÉSENTS : M CAILLER R., Mme DURAND A., Mme PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., Mme BARON A., M BAUDRY M., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., Mme PASQUEREAU C., M SOURISSEAU B. ;

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., M GAULTIER J-L, Mme CLÉRO V., M CARETTE C., M DUGUE V.,

ABSENTS : M P.EVIN

POUVOIRS : M DUGUE V. a donné pouvoir à Mme BARON

SECRETAIRE : Mme HERBRETEAU M-A

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Roger CAILLER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par M. Pascal EVIN, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 064 952,73	G	1 203 656,49
	Section d'investissement	B	1 448 093,70	H	720 117,82
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	165 914,00
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	319 684,76
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		=A+B+C+D	2 513 046,43	=G+H+I+J	2 409 373,07
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	181 844,07	L	646 874,04
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	181 844,07	=K+L	646 874,04
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	1 064 952,73	=G+I+K	1 369 570,49
	Section d'investissement	=B+D+F	1 629 937,77	=H+J+L	1 686 676,62
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	2 694 890,50	=G+H+I+J+K+L	3 056 247,11

Le Conseil Municipal,

à l'unanimité, et sans la présence du Maire au vote, constate pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indicatifs du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes :

Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser ci-joint à la présente délibération.

Il arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 31 MARS 2025

Certifié exécutoire par le Maire

Publié ou notifié le : - 1 AVR. 2025

Pour extrait conforme au Registre

Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

A blue circular official stamp of the Mayor of La Regrippière, Loire-Atlantique, is partially obscured by a large, dark, handwritten signature.

**LE MAIRE,
Pascal EVIN**

A blue circular official stamp of the Mayor of La Regrippière, Loire-Atlantique, is partially obscured by a large, dark, handwritten signature.